

A Paris, le 21 Juin 2019

## Note d'information relative aux épisodes de fortes chaleurs

Le travail par fortes chaleurs, notamment au-dessus de 33°C, peut présenter des risques. En effet, lors de journées « inhabituellement chaudes », l'organisme est fortement sollicité.

### • Des signaux d'alerte à prendre en considération

Cesser immédiatement toute activité dès que vous ressentez les symptômes suivants ou que vous les observez chez un collèque :

- grande faiblesse,
- grande fatigue,
- étourdissements, vertiges, troubles de la conscience,
- nausées, vomissements, crampes musculaires,
- température corporelle élevée,
- soif persistante et maux de tête.

# • Conduite à tenir

- transporter la personne à l'ombre ou dans un endroit frais (local climatisé) si cela est possible,
- éventer la personne, voire l'asperger d'eau fraiche,
- donner de l'eau en petite quantité si la personne est consciente et peut boire.
- alerter les premiers secours (sauveteur secouriste du travail au sein de l'unité, PC sécurité) ou le SAMU (0)15 depuis un téléphone fixe ou le 112 depuis votre téléphone portable,
- inciter les agents à se surveiller mutuellement pour déceler rapidement les signes ou symptômes du coup de chaleur et les signaler

En cas de difficultés de santé ou de traitements médicamenteux sur le long terme, se renseigner auprès du médecin de prévention et de son médecin traitant sur les précautions complémentaires à appliquer.

# • Un comportement adapté

Des gestes simples peuvent éviter ou limiter les incidents. Certains réflexes au quotidien permettent de mieux supporter les températures excessives :

- boire régulièrement de l'eau, même si vous ne ressentez pas la soif (au minimum, l'équivalent d'un verre d'eau toutes les 15-20 minutes),
- s'alimenter avec des repas légers et fractionnés.
- porter des vêtements amples et légers qui permettent l'évaporation de la sueur (ex : vêtement en coton) et de couleur claire si vous travaillez à l'extérieur,
- se protéger la tête du soleil,
- dans la mesure du possible, réduire ou différer les efforts physiques intenses et reporter les tâches ardues aux heures les plus fraiches de la journée,
- oganiser votre journée de travail avec votre responsable hiérarchique selon la prévision météorologique et votre tolérance à la chaleur (adapter les horaires, le rythme de travail...),
- réduire les sources inutiles de chaleur comme le matériel électrique non nécessaire à votre activité (par exemple, lorsque vous quittez votre

Direction Générale de la Faculté des Sciences et Ingénierie

<u>Dossier suivi par</u>:

Nora HAFID-AKLI

Conseillère de prévention de

La Faculté des Sciences et Ingénierie

Tel: 01.44.27.52.11 sciences-DG-prevention@sorbonne-universite.fr

Adresse postale : Tour Zamansky, 19<sup>ème</sup> étage 4 Place Jussieu 75005 Paris Boite courrier 2501



espace de travail, veillez à mettre hors tension votre poste informatique, votre imprimante, votre lampe, etc.),

utiliser les équipements permettant de lutter contre la chaleur en respectant les préconisations (occultations, ouvertures, ventilateurs...).

# Dispositifs sur les sites de la Faculté des Sciences et Ingénierie

# Campus Pierre et Marie Curie

Mise en place d'une « zone de fraicheur » (amphithéâtre 43) du lundi 24 Juin au vendredi 28 Juin 2019 ouvert entre 9H00 et 18h00.

# Numéro d'urgence en cas de malaise :

PC Sécurité: 01.44.27.55.55

Pour information, le Service de Médecine de Prévention (Barre 55-56. niveau Jussieu) est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Attention: Fermeture du service du vendredi 26 juillet (à partir de 13H00) jusqu'au mardi 27 août 2019.

<u>Sites extérieurs</u> (Observatoires de Roscoff, Banyuls-sur-Mer Villefranche-sur-Mer, le site de Saint-Cyr, le campus des Cordeliers, l'Institut d'Astrophysique de Paris, l'Institut Henri Poincaré et l'Institut du fer à Moulin).

Les dispositions sont prises localement (salles climatisées, fontaines à eau, ventilateurs mis à disposition, affichage...). Merci de contacter les assistant(e)s de prévention des structures auxquelles vous êtes rattachés qui vous donneront des indications spécifiques en fonction des prévisions de températures.

Vous trouverez ci-joints des affiches en français et en anglais à diffuser largement.

## Sites de référence, pour des informations complémentaires :

Des documents (brochures, affiches et un dossier « travailler par de fortes chaleurs en été ») sont mis en ligne sur les sites suivants :

L'INRS: http://www.inrs.fr

L'INPES: http://inpes.santepubliquefrance.fr/

#### Lien utile

Consulter la carte de de la vigilance de Météo France (http://vigilance.meteofrance.com/) - mise à jour à 6h00 et 16h00

Je vous remercie de respecter les préconisations émises dans cette note.

La Directrice Générale de la Faculté des Sciences et Ingénierie. Myriam CHRISTIEN

> La Directrice Générale Faculté des Sciences et Ingénierie Sorbonne Université

Myriam CHRISTIEN